

Bureau du Conseil de développement

Lundi 18 novembre à 18h30 (locaux du SM SCoT Grand Rovaltain)

RELEVÉ DE DECISIONS

Présents

DUREAU Etienne, PELLETIER Christophe, RICOMARD Jean-Claude, SGRO Nicole.

Assistait : MERLOZ Frédéric (Chargé de mission).

Excusés : BEN MAIMOUN Soumaya, GUILLEMOT Nadine, DOPPEL Jeanine, FERET Michel, Cécile GRUAT Cécile, GAGNAIRE Patrick, LAVAYSSIÈRE Claire, SAROUL Gilles, TOUMANI David.

Désignation du secrétaire de séance : DUREAU Etienne

Point d'actualité

Présentation du rapport d'activité du Codev 2018 en Conseil Communautaire VRA (28/11 – 18h) et en Conseil Communautaire d'ARCHE Agglo (18/12 – 18h)

Les membres du Bureau proposent que le Président du Codev et les rapporteurs d'ateliers rencontrent les élus des 3 EPCI et le SM Scot collectivement pour leur faire part des préconisations du Conseil de développement. Il s'agit de valoriser la cohérence territoriale des préconisations.

Un courrier de demande pour une rencontre collective sera transmis au SM Scot et aux 3 intercommunalités dès l'adoption des préconisations par l'Assemblée Plénière du 2 décembre.

Nicole Sgro, en tant que Vice-présidente déléguée aux relations avec les institutions et organismes extérieurs, se charge d'informer le Président du SM Scot de cette démarche.

Préparation de la plénière

Lieu : ESISAR (Valence), 2 décembre, de 18h à 20h - buffet prévu à la fin de la rencontre.

Les premiers projets de livrables seront transmis aux membres de l'assemblée plénière avec la convocation le jeudi 21 novembre.

Après une introduction de la plénière par le Président où seront rappelées les missions et les thématiques de travail du Codev, une délégation de chaque atelier présentera chaque projet de livrables (présentation du sujet, contexte – enjeux, préconisations).

Le temps estimé est de 10 minutes par thématique avec 5 à 10 minutes pour les questions et observations des membres.

Puis les livrables seront adoptés par les membres de l'assemblée plénière.

Pour la convocation, il est proposé de donner un titre à l'assemblée plénière, qui résume l'état d'esprit de l'ensemble des préconisations « Une nouvelle vision pour la cohérence du territoire : études et propositions concrètes ».

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 20h 00